REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL M Recu en préfecture le 22/05/2024 DE LA COMMUNE DE SAINT DIZIER MASBA Publié le 22/05/2024 D2024/044

Envoyé en préfecture le 22/05/2024

ID: 023-200085314-20240516-D2024044-DE

SEANCE DU 16 MAI 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 16 mai

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20 h 00 à la mairie de Saint Dizier Leyrenne, 23400 Saint Dizier Masbaraud sous la présidence de Monsieur Joël ROYERE, Maire.

Nombre de Conseillers

Présents:

en exercice: 17

Mmes CHABRIER Isabel, DEMARGNE Céline, PRADEAU Carine, SALADIN Christine,

Présents: 11

SIMONET Laura,

Représentés: 1

MM. COUCAUD Thierry, DURUDAUD Patrick, LAROCHE Michel, PETIT-COULAUD

Votants: 12

Bastien, ROYERE Joël, SCAFONE Dominique

Abst.: 0

Absents:

Exprimés: 12

Mme LEGRAND Coline,

Oui: 12

Excusés:

Non: 0

Mmes MAINGOUTAUD Elodie, ROYERE Julie,

MM. AUMEUNIER Sébastien, KAPLAN Iskender, MARGOT Manuel,

Pouvoirs:

M. MARGOT Manuel a donné pouvoir à Mme SALADIN Christine

Assiste à la séance du Conseil municipal :

Mme Laure MARITAUD, responsable des affaires générales

Secrétaire de séance : Mme DEMARGNE Céline

OBJET: Délibération modifiant le tableau des effectifs de la commune de Saint Dizier Masbaraud

Vu les articles L2313-1, R2313-3, R2313-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 11 avril 2024.

Considérant qu'il est indispensable de mettre à jour le tableau des effectifs en cas de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste et qu'il appartient au Conseil municipal, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus de le faire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'inscrire au tableau des effectifs le poste créé par délibération en date du 31 janvier 2024 :
 - Poste d'adjoint technique territorial à temps non-complet 8/35ème
- De supprimer le poste suivant :
 - Poste d'adjoint technique territorial à temps non-complet 4.5/35ème
- De modifier le tableau des effectifs tel que présenté en annexe :
- Que, sauf disposition expresse de l'assemblée délibérante prise sur un nouvel avis du Comité Social Territorial compétent, ces dispositions seront reconduites tacitement chaque année ;
- D'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- D'autoriser l'autorité territoriale à signer tout acte y afférent ;

Cette délibération comprend 2 pages dont la présente.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Maire, Joël ROYERE

La secrétaire de séance, Céline DEMARGNE

Le Maire, certifie le caractère exécutoire de cet acte, informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir augrès du tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Transmise le 21/05/2024 - Affichée le 21/05/2024

Poste vacant							L _ =				F	envoyé en Reçu en pr	éfectur	e le 22/05/		5216
Par	Attaché Cat A	Adj adm territorial ppal 1 ^{ère} classe Cat C3	Adj adm territorial ppal 1 ^{ère} classe Cat C3	ATSEM 2 ^{ème} classe Cat C2	ATSEM 1 ^{ère} classe Cat C3	Adjoint d'animation Cat C1	Adj tech territorial ppal 1 ^{êre} classe Cat C3	Adj tech territorial ppal 2 ^{ème} classe Cat C2	Adj tech territorial Cat C1	Adj tech territorial ppal 2 ^{ème} classe Cat C2	I_ I	Adj tech territorial posebala si aj			Adj tech territoria 91 Cat C1	Adj tech territoria Cat C1
Poste pourvu	-	_	~	_	1	7	~	~	-	_	~	_	~	~	0	_
Référence délibération	D2021/30	D2018/39	/	CDI Art 21 Ioi 2012-347	D2022/065	D2014/61	D2018/36	Folio 294	1	D2014/67	D2020/57	Folio 74	2012/31	2012/31	1	D2024/005
Date de création	16/03/2021	11/09/2018	25/03/2008	01/11/2017	01/10/2022	14/10/2014	11/09/2018	27/11/2009	21/12/1994	14/10/2014	15/10/2020	18/06/2010	02/07/2012	02/07/2012	1	01/02/2024
Durée temps de travail	TC	TC	TNC 28/35ème	TNC 23/35 ^{ème}	TNC 28/35 ^{ème}	TNC 28/35 ^{ème}	TC	TC	TC	TC	TNC 28/35 ^{ème}	TC	TNC 20/35ème	TNC 21.5/35 ^{èm}	TC	TNC 8/35 ^{ème}
Possibilité de pouvoir l'emploi par un contractuel	NON	INO			Ino	INO	INO	INO		INO	INO	NON				
Grade maximum	Attaché	Attaché	Attaché	ATSEM 1 ^{ère} classe	ATSEM 1ère classe	Animateur principal de 1 ^{ère} classe	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Technicien principal de 1 ère classe	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Technicien principal de 1 ^{ère} classe
Grade minimum	Rédacteur	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial	ATSEM 2ème classe	ATSEM 2ème classe	Adjoint d'animation	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial
Libellé de l'emploi	Responsable des affaires générales	Secrétaire de mairie	Secrétaire de mairie	ATSEM	ATSEM	Animateur accompagnement périscolaire	Agent technique polyvalent	Agent technique polyvalent	Agent technique polyvalent	Cuisinier	Cuisinier	Agent de service polyvalent	Agent de service polyvalent	Agent de service polyvalent	ATSEM	Agent de service polyvalent
Filière / secteur		Filière médico- sociale Filière		Filière animation	Filière											